

## FICHE DE PRISE DE DÉCISION

<b>Fiche de prise de décision : INF-GEN-2016-084 R-1</b>
<b>Direction des infrastructures</b>
<b>Service du génie</b>
<b>Objet : Collecteur d'égout unitaire Côte Patton</b> - Financement afférent aux travaux; - Autorisation de procéder à un appel d'offres pour les travaux - Décret des travaux
<b>Date : 13 mai 2016</b>

### ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Projet PTI : RES10214 Collecteur égout unitaire Côte Patton (secteur Lévis)

Le remplacement de la conduite d'égout située dans le prolongement de la côte Patton a été effectué à l'hiver 2014 et depuis ce changement, les résidences de la côte Patton ont subi des dégâts lorsque le regard en amont déborde lors de pluies abondantes. Un problème d'odeur est aussi en cause puisque la conduite devient en charge.

Pour régler ce problème, il faut ralentir la vitesse d'écoulement avec un regard dissipateur d'énergie et installer des conduites et un autre regard pour contrôler la ventilation du réseau.

Il y a donc lieu :

- d'autoriser la Direction de l'approvisionnement de procéder à l'appel d'offres requis pour les travaux du collecteur d'égout unitaire de la Côte Patton et de décréter les travaux;
- d'autoriser le financement pour ces travaux estimés à 100 000\$, taxes nettes incluses. Ce projet est admissible à la TECQ.

### ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

### ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Conception des regards .....mai 2016

Travaux.....juin à septembre 2016

### FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
Matériaux.....		50 000 \$		
Travaux (pose) .....		30 000 \$		
Imprévus.....		10 000 \$		
Sous-total .....		90 000 \$		
Taxes nettes (4,9875%).....		4 489 \$		
Total (taxes nettes incluses).....		94 489\$		
Total arrondi .....		100 000 \$		

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires  Oui  Non

### Commentaires

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
- Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
- Règlement « Omnibus » RV-\_\_\_\_\_, résolution CE-\_\_\_\_\_
- Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV-\_\_\_\_\_

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

**100 000 \$ taxes nettes incluses**

**Règlement d'emprunt RV-2015-14-03 (Trav.perm. ensemble):** Dans le but d'effectuer des dépenses pour l'exécution de travaux permanents d'aménagement de parcs et de berges, d'aqueduc, d'égout, de pistes cyclables, de conduits souterrains, de pavage, de chaînes de rue, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation routière et pour l'acquisition de gré à gré ou par expropriation d'immeubles ou de servitudes requis pour l'exécution de ces travaux, incluant les frais relatifs à la réalisation de ces travaux et acquisitions.

**Commentaires**

L'autorisation de financer cette dépense par ce règlement doit être donnée par le comité exécutif. Montant disponible présentement à même ce règlement d'emprunt.

**2016**

**2017**

**2018**

**Numéro du projet PTI : RES-10214 Montants**

PTI 2016-2017-2018 - Adopté le 14 décembre 2015								
		Prévision des investissements en milliers de \$						
No_Projet	Titre du projet	2016	2017	2018	Financement emprunt 2016	Financement Ville Autre 2016	Subvention 2016	Autres sources 2016
RES-10214	Collecteur égout unitaire Côte Patton (secteur Lévis)	40	0	0	40	0	0	0

**Compensation :**  ou **N/A**

Il n'y a pas besoin de compensation car ce projet est subventionné à 100% par la TECQ, confirmé par Dany Lachance

**Projet subventionné :**  Oui  Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : TECQ 2014-2018

Signature du responsable d'activité budgétaire



Date : 13 mai 2016

**ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)**

**PERSONNES CONSULTÉES**

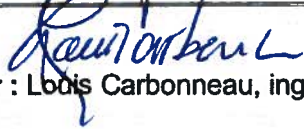
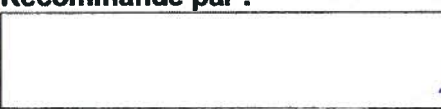

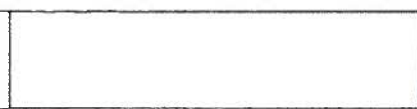

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Louise Corriveau, Conseillère en finances	4/05/2016	Validation - Volet financement
Vincent Vu	13/05/2016	Validation volet approvisionnement

**RECOMMANDATION (énoncé)**

Il est recommandé au comité exécutif :

- D'autoriser le financement de la dépense pour l'installation de regard brise charge pour un montant maximal de 100 000\$, à même le règlement RV-2015-14-03;
- d'autoriser la Direction de l'approvisionnement de procéder à l'appel d'offres requis pour les travaux du collecteur d'égout unitaire de la Côte Patton et de décréter les travaux;

**Liste des pièces jointes :**

		
<b>Préparé par :</b> Louis Carbonneau, ing.	<b>Titre d'emploi :</b> Conseiller en gestion de projets en infrastructures	
<b>Recommandé par :</b>		
		
Dany Lachance, ing. Coordonateur	Louis Audet, ing. Chef de service	
<b>Commentaires :</b>		
<b>Signature de la Direction :</b> 		<b>Date :</b> 2016/05/16

<b>COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE</b>

**Signature de la Direction générale :**  **Date :** 2016/05/16